GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence composée prédomine)
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc
— à pin rouge
— à pin gris
— à pin jaune (pitoune)
— à mélèze
— à sapin
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tête)
— (aucune essence composée prédomine)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire
— à épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pin jaune
— à mélèze
— à sapin et/ou épinette
— à épinette blanche (épinette blanche)
— à épinette noire (épinette noire)
— à épinette rouge (épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée-tête)
— (aucune essence composée prédomine)
— à épinette noire
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pin jaune
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (pin occupent plus de 75% de la portée-tête)
— — — (aucune essence composée prédomine)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin jaune
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée-tête)
— — — (aucune essence composée prédomine)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin jaune
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée-tête)
— — — (aucune essence composée prédomine)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin jaune
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée-tête)
— (aucune essence composée prédomine)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin jaune
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tête)
— — (aucune essence composée prédomine)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin jaune
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée-tête)
— — (aucune essence composée prédomine)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin jaune
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze kurile)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec mélèze
— — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec mélèze (plantation)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — avec mélèze
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec mélèze
Peuplier avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec mélèze
Peuplier avec épinette noire ou rouge
Cerisier tardif avec épinette noire ou rouge
Cerisier tardif avec mélèze
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
Bouleau à bouleau jaune
Frênaie
Érablière rouge
Érablière
— à bouleau blanc
— à bouleau jaune
— à hêtre
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Sablière

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de skiï, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Feuillu partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50%
50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-20 ans	70-90 (ans)	30-70 (ans)
20	21-40	80	40-80
30	41-60	90	50-90
40	61-80	100	60-100
50	81-100	110	70-110
60	101 et plus	120	80-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je peuplement irrégulier: Groupe d'abondance de tiges: tiges entre 0 et 90 cm; Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 cm;
Vieux peuplement irrégulier: Groupe d'abondance de tiges: tiges supérieures à 90 cm; Autres peuplements: majorité des tiges en plus de 90 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 75 %	f
Abrupte	76 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 61%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 0-3m	2 3-7m	3 7-12m	4 12-17m	5 17-22m	6 22m+
A 81%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 41-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25-40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

5 B D 3 C 3 (4 B 6) 1
— densité
— hauteur
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert
— groupement d'essences
— classe de pente
— classe d'âge
— origine de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : D.G.L. CONSULTANTS INC. (REV. 327) / SIGNATURE

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INTÉR. / SIGNATURE

Carte forestière { Photographie aérienne : 1981 / Année de publication : 1982 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 3
Unité de gestion: 32-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
000 43 22*
Bassin hydrographique: 32100*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 0312
Municipalité:
Division de recensement: 17200*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 9433*
Région écologique: 3 J
N.B.C. 385 ILE D'ORLEANS*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 1 /10/82
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-M-6 S.E. S.O.	21-M-7 S.E. S.O.	21-M-8 S.E. S.O.
21-M-3 N.E. N.O. S.E.	21-M-2 N.E. N.O. S.E.	21-M-1 N.E. N.O. S.O.
21-L-14 N.E. N.O.	21-L-15 N.E. N.O.	21-L-16 N.E. N.O.

21 M/2 S.O.

2

Dépôt légal - 2e trimestre 1983